

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snes.edu

CM Marseille Gambetta 25168640

Périodique inscrit à la commission paritaire du 30.9.2020 sous le n°0920S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : JL Cinque

Prix au n° 1 € -
Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. n° 6 au NICE-SNES n° 237 de septembre
2015
S3 aux Isolés, retraités AJ - Nice, le 27 octobre
2015

SOMMAIRE

P.1 Votes FSU du 8 au 29 novembre inclus
P.2 Comment voter par correspondance
Annexe 1 : Bulletin de vote
Annexe 2 : 3 enveloppes pré-imprimées

Infos Votes Isolés et Retraités

Votes FSU

du jeudi 5 novembre au jeudi 26 novembre 2015 inclus

Du jeudi 5 novembre au jeudi 26 novembre 2015 inclus ont lieu les votes FSU préparatoires au Congrès National de la FSU (du 1 au 5 février au Mans).

ATTENTION, plusieurs votes sont à émettre :

- **Un vote d'orientation fédérale nationale**
- **Un vote sur le rapport d'activité fédérale national**
- **Un vote sur les « fenêtres »**

Les listes et textes d'orientation, ainsi que le rapport d'activité fédérale national sont dans le supplément

« POUR » n°187 / oct. – 2015 qui a été envoyé à tous les syndiqués.

Les élections ont lieu du jeudi 5 novembre au jeudi 26 novembre 2015 inclus
chaque syndiqué(e) est invité(e) à se prononcer à bulletin secret.

Qui vote par correspondance ?

- **Les retraités .**
 - **Les isolés**, en particulier les TZR qui ne sont pas nommés sur poste à l'année, les Tzr et les Non Titulaires qui n'enseignent pas actuellement dans l'établissement où ils ont payé leur cotisation, les collègues qui ne sont pas en poste au moment du vote (arrêt maladie, congé formation, voyage scolaire ...etc...), les syndiqués dans les établissements où le SNES-FSU n'est pas organisé.
- Sont électeurs tous les syndiqués ayant acquitté leur cotisation 2015-2016 ou leur cotisation 2014-2015 à la date du scrutin

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la section académique du SNES-FSU à Nice.

Comment voter par correspondance ?

Le vote se fait à l'aide de 3 enveloppes jointes à ce courrier:

- le bulletin de vote doit être mis dans la première enveloppe verte, non cachetée, **ne portant aucune mention**,
- cette première enveloppe contenant le bulletin doit être mise dans la deuxième enveloppe blanche, à cacheter, au dos de laquelle doivent figurer **les nom et prénom, la catégorie, le département, la signature**,
- le tout est à mettre dans la troisième enveloppe blanche, à cacheter et à timbrer (elle est pré-adressée).

date limite d'envoi le 26 novembre 2015 (cachet de la poste faisant foi).

N'attendez pas la dernière minute pour voter !

Les dépouillements départementaux

Ils seront faits au siège académique du SNES-FSU à Nice, par la Commission académique de dépouillement :

le vendredi 4 décembre à 10h00

En cas de problème contacter le SNES-FSU

au 264 bd de la Madeleine, 06000 Nice

tél. : 04.97.11.81.53, fax : 04.97.11.81.51

s3nic@snes.edu

NB : Les **congrès départementaux de la FSU** se tiendront :

- pour les Alpes-Maritimes, le lundi 14 et mardi 15 décembre 2015 à la Maison pour Tous de Contes ,
- pour le Var, le lundi 14 et mardi 15 décembre 2015 à l'Université de Toulon-Var (située à La Garde).
-

Chaque congrès départemental de la FSU sera précédé par un **congrès départemental du SNES-FSU** :

- pour le Var, déroulera le jeudi 12 novembre 2015 au collège F.Montenard à Besse sur Issole,
- pour les Alpes-Maritimes, jeudi 3 décembre 2015 au local du SNES-FSU à Nice.

VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale (suppl "POUR" n°187 / octobre - 2015)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste Unité et Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'École Émancipée
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale
- Liste Émancipation
- Liste Front Unique

VOTES n°2 : Rapport d'activité fédérale national (suppl. "POUR" n°187 / octobre - 2015)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
-------------	---------------	-------------------	----------------------

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

Pour les 2 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent

Fenêtre « Collectif 3 A » (page 6)

A	B
---	---

Fenêtre « Education » (page 12)

A	B
---	---